

PUBLIC

Managers et collaborateurs des fonctions de contrôle interne en asset management – Collaborateurs des fonctions de contrôle au dépositaire-conservateur – Comptables OPCVM – Toute personne souhaitant acquérir des compétences supplémentaires sur ce sujet

PRÉ-REQUIS

Une expérience pratique sur le sujet est recommandée

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF

Code
1429

Durée
Sur-mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Lister les différentes missions du dépositaire d'OPC
- Préciser les responsabilités du dépositaire d'OPC
- Représenter les interactions avec la société de gestion

Programme de la formation

L'environnement du dépositaire d'OPC

- Les acteurs de l'asset management
- Les types de fonds : nomenclatures juridiques et réglementaire
- Les apports de la directive UCIT V pour le dépositaire et les pistes UCITS VI
- Les dépositaires français, européens et américains
- TP : A quoi sert un Dépositaire d'OPC ?

Les missions du dépositaire d'OPC

- La conservation des actifs
- La tenue de position
- Le suivi des liquidités
- La gestion du passif

Les procédures et conventions à mettre en place par le dépositaire d'OPC

- L'agrément
- Le cahier des charges
- La procédure d'entrée en relation avec la société de gestion
- La convention dépositaire
- TP : A quoi sert le contrôle dépositaire ?

Le contrôle de la régularité des décisions de l'OPC

- Principes
- Responsabilité

Le plan de contrôle du dépositaire d'OPC

- Présentation
- Contrôle des règles de déontologie de la société de gestion
- Validation du prospectus et DICI de l'OPC
- Contrôle des flux de liquidité de l'OPC
- Contrôle du respect des règles d'investissement et de composition d'actif de l'OPC
- Contrôle sur le montant minimum de l'actif de l'OPC
- Contrôle sur la périodicité de valorisation de l'OPC
- Contrôle sur les procédures d'établissement de la VI
- Contrôle des comptes d'attente de l'OPC
- Contrôle sur les rapprochements de la SDG
- Contrôle du passif de l'OPC

Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

• La procédure d'alerte aux anomalies

Les actifs éligibles et les ratios de l'OPC

- Les actifs éligibles
 - Les ratios règlementaires
 - Les ratios spécifiques
 - La régularisation des dépassements
 - La procédure d'alerte aux anomalies
-
- TP sur les contrôles du dépositaire sur les OPC et les interactions avec la société de gestion et le commissaire aux comptes

